

PROGRAMME DE TRANSITION, CONTROLE OUVRIER

Les difficultés économiques du capitalisme français, l'affaiblissement du pouvoir, entraînent une politisation de toutes les luttes ouvrières. Même les revendications dites immédiates, ne peuvent être satisfaites dans le cadre du régime bourgeois. Toute lutte partielle, sur des mots d'ordre revendicatifs prend un sens politique, car elles se heurtent à un patronat et un gouvernement décidés à ne pas céder et que toute concession risque d'ébranler.

Alors que le problème du renversement du gaullisme est posé, la C.G.T. se borne à mener des luttes « revendicatives » ; quant au Parti, incapable d'apporter une solution politique, il ne peut que proposer d'attendre les prochaines élections, dans trois ans et demi (!).

Face à cette politique, ou absence de politique, un grand nombre de militants cherchent une solution, mais tout en comprenant le caractère politique des grèves, ne voient pas comment de tels mouvements pourraient déboucher sur la prise du pouvoir. Il est nécessaire de montrer comment l'enchaînement des luttes partielles sur des thèmes revendicatifs peut déboucher sur la prise du pouvoir au travers de luttes pour des revendications transitoires.

Il est peu probable que se reproduise d'emblée une situation de crise révolutionnaire analogue à celle de mai. Mais il serait possible, par l'extension des grèves à une série d'entreprises avec des mots d'ordre unifiant, d'aller vers une crise révolutionnaire. Contrairement à mai, ceci supposerait une organisation révolutionnaire, politique, et intervenant dans les syndicats, capable de généraliser le mouvement.

Avec nos faibles moyens, nous devons nous efforcer de travailler dans ce sens.

1° En aidant au développement du mouvement de grève, en expliquant leur sens politique, en essayant de déborder les directions (élections de comités de grève...).

2° En essayant d'éviter l'isolement de chacun de ces mouvements.

Dans cette tâche, l'agitation et la propagande autour du contrôle ouvrier, jouent un rôle essentiel.

QU'EST-CE QUE LE CONTROLE OUVRIER ?

Le contrôle ouvrier a été souvent présenté de manière abstraite, sans qu'on voie clairement ce qu'il est (différence entre contrôle ouvrier, autogestion, etc.), à quoi il sert, quand il peut s'appliquer.

Le contrôle ouvrier n'est pas un « mot d'ordre », pas plus que ne l'est la « contestation », il consiste, dans une période où le rapport de force le permet, à limiter l'arbitraire patronal sur les moyens de production et la force de travail, cette limitation pose rapidement la question du double pouvoir dans l'entreprise.

Dans la société capitaliste, les travailleurs ne peuvent accepter aucune responsabilité dans la gestion des entreprises. Que les augmentations de salaires soient « incompatibles » avec la bonne marche de l'entreprise, que le patron soit « contraint de licen-